

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JANVIER 2025

N° d'ordre : DEL 01-01-2025

Objet de la délibération :

Election d'un nouvel adjoint au Maire suite à une démission

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 19

Pouvoirs : 4

Votants : 23

Date de la convocation :

21/01/2025

Date de publication en ligne :

31/01/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : Jean-François SIRET, Clarisse CHALARD, Daniel COQUELLE, Laurent ALLEAUME, Alain LELARGE, Christiane CHILLAN, Thierry PARNOT, Francine JACQUET, Sylvie DESAGE, Sindy ABGUILLERM, Arnaud JULIEN, Estelle THIERCELIN, Adeline LE, Tristan PIOLI, Laurence ROQUES, Jean-François DELARUE, Jean-Marc BENTOURE, Gaëlle LAME, Steven AUBOIS.

Absents excusés : Claire AGUILLON qui donne pouvoir à Jean-François SIRET, Béatrice HONDARRAGUE qui donne pouvoir à Laurent ALLEAUME, Francine BERTRAND, qui donne pouvoir à Steven AUBOIS, Thierry GUEFFIER, qui donne pouvoir à Gaëlle LAME.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Clarisse CHALARD

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-7 et suivants,  
Vu la démission de Monsieur Jean-François DELARUE, acceptée le 20/12/2024 par Monsieur le Sous-Préfet,  
Considérant que Monsieur Jean-François DELARUE a exprimé sa volonté de rester conseiller municipal,  
Vu la Délibération n°DEL B-03-07-2020 du 03/07/2020 fixant à 6 le nombre d'adjoints au Maire,  
Considérant la nécessité de pourvoir au poste d'adjoint laissé vacant afin d'assurer le bon fonctionnement de l'équipe municipale et la continuité du service public,

Le Conseil municipal,

DECIDE de pourvoir au remplacement du poste de deuxième adjoint devenu vacant, et de maintenir le nombre d'adjoint à 6,

PRECISE que l'adjoint à désigner occupera dans l'ordre du tableau, le 7<sup>ème</sup> rang, à savoir qu'il deviendra le 6<sup>ème</sup> adjoint au Maire,

PROCEDE à l'élection du 6<sup>ème</sup> adjoint au scrutin secret à la majorité absolue.

Sont candidats : Alain LELARGE et Steven AUBOIS

Nombre de votants : 23

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23

Nombre de suffrage exprimés : 20

Majorité absolue : 11

Alain LELARGE a obtenu 17 voix et Steven AUBOIS 3 voix.

Monsieur Alain LELARGE est donc proclamé élu et installé dans ses fonctions.

Le Maire

Jean-François SIRET



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).